

PROJET RÉFÉRENT

Protection de la ressource en eau : diagnostic et stratégie de requalification de la RN 21 en zone karstique au sud de Thiviers en Dordogne



OBJET DE L'OPÉRATION

En phase d'exploitation, les infrastructures routières peuvent être à l'origine de pollutions chroniques, saisonnières et accidentelles préjudiciables à la qualité et à la préservation des milieux aquatiques. La RN 21, au sud de Thiviers en Dordogne, n'est actuellement dotée d'aucun dispositif d'assainissement routier spécifique : rejets diffus, collecte non étanche, absence d'ouvrage de gestion des eaux, absence de dispositif de retenue routier.

Située à proximité immédiate de la perte de Labaurie, perte karstique alimentant la source de Glane puisée pour l'alimentation en eau potable de 11 communes, la gestion des eaux pluviales routières est **un enjeu fort de protection de la ressource en eau**.

Aussi, afin de protéger les masses d'eaux souterraines et superficielles d'un risque de pollution routière, des mesures de protection doivent être mises en œuvre.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'aménagement d'itinéraire (PAI) 2015-2020, la direction interdépartementale des routes Centre-Ouest (DIR CO) souhaitait évaluer la nécessité de mettre en place des dispositifs spécifiques de collecte et de traitement des eaux issues de la plate-forme routière de la RN 21 au niveau du bassin karstique du sud de Thiviers.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema Sud-Ouest a évalué et hiérarchisé la vulnérabilité de la ressource en eau : étude environnementale sur les eaux superficielles, souterraines, les milieux remarquables, les usages et enjeux, les risques naturels, le trafic... Cette méthode intègre les objectifs définis par la

CONTACT



relation-clients-
nouvelleaquitaine@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Eau et milieux aquatiques

directive cadre européenne sur l'eau.

Le diagnostic réalisé sur l'assainissement actuel a traduit un risque avéré d'une contamination grave de la ressource en eau et des captages adduction en eau potable (AEP) en particulier, par une pollution accidentelle et chronique.

Une stratégie d'assainissement de l'infrastructure routière a donc été proposée pour la protection de la ressource en eau, adaptée à la vulnérabilité, en fonction de la géologie, l'hydrogéologie, la topographie, le niveau de la nappe, la possibilité d'acquisition des parcelles, etc.

Études et plans ont décliné les emplacements et types d'ouvrages retenus : réseaux de collecte, bassins de traitement, dispositifs spécifiques.

En concertation avec l'autorité environnementale locale, ces aménagements ont été conçus et dimensionnés en fonction de données géométriques, de données Météo France, des emprises, du temps d'intervention.

En 2018, l'étude se poursuit par une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la réalisation du projet général d'aménagement.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Direction interdépartementale des routes
Centre-Ouest (DIR CO)

[Cerema Sud-Ouest - Département Laboratoire de Bordeaux](#) – Groupe Eau Risques
Environnement - Unité Eau dans l'Aménagement du Territoire en lien avec le Groupe Géotechnique-géologie Appliquée aux Infrastructures et Aménagement

LE CALENDRIER

De janvier 2016 à décembre 2016 et de janvier 2018 à décembre 2019

LE MONTANT

65 K€

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Protection de la ressource en eau : requalification de la RN 134 en vallée d'Aspe